

# Stratégie d'hébergement touristique

Jean-Michel Cina

Chef du Département de l'économie, de  
l'énergie et du territoire

05 avril 2012

# Objectifs

- ▲ Initiative Franz Weber: et après? Et maintenant?
- ▲ Etat des lieux des réflexions du Conseil d'Etat
  - Niveau cantonal
  - Niveau intercantonal
  - Niveau fédéral
- ▲ Plan d'action du Conseil d'Etat
- ▲ Questions

# Initiative Franz Weber

- ▲ L'acceptation de l'initiative a des conséquences pour tous les cantons alpins en général et pour le Valais en particulier.
- ▲ Identification de 4 volets d'action:
  - Dispositions d'application et de mise en œuvre : « **volet juridique** »
  - Conséquences pratiques pour les communes : « **volet conseil** »
  - Conséquences à moyen et long terme pour le canton : « **volet plan d'action futur de l'hébergement touristique** »
  - Conséquences à moyen et long terme pour le canton : « **volet plan d'action économique** »

# Plan d'action du Conseil d'Etat

- ▲ Le Département de l'économie, de l'énergie et du territoire a analysé les champs d'action possibles et proposé au Conseil d'Etat un plan d'action déployé sur tous les volets d'action.
- ▲ Le 14.03, le Conseil d'Etat adoptait les principes d'action suivants:
  - Pas de mesures anticipées;
  - Actions conjointes avec les cantons alpins (Conférence des Gouvernements des Cantons Alpains - CGCA) pour faire valoir leur voix auprès des instances concernées;
  - Soutien aux autorités cantonales et communales.

# Plan d'action du Conseil d'Etat

Volets « juridique » et « soutien »

▲ Le 21.03, ces principes faisaient l'objet d'une première concrétisation avec:

- Mise en place d'un groupe de soutien aux communes, actif depuis le 23 mars 2012
  - Hotline à disposition des communes
  - Site internet recensant toutes les informations
- Actions et engagement clairs auprès de la CGCA et du groupe de travail mis en place au niveau fédéral
  - Intégration des niveaux techniques et politiques dans les divers groupes de travail
  - participation directe du Valais.

# Plan d'action du Conseil d'Etat

Volets « juridique » et « soutien »

▲ Feedback de la séance du 30.03 de la CGCA

# Plan d'action du Conseil d'Etat

Volets « juridique » et « soutien »

## ▲ Groupe de travail « Confédération »

- 1ère séance le 03.04.2012

# Plan d'action du Conseil d'Etat

## Conséquences à moyen et long terme

- ▲ Le 04.04.2012, le Conseil d'Etat a défini les axes et principes d'un véritable plan d'action au niveau cantonal.
- ▲ Principes
  - réflexion en profondeur sur la notion même d'hébergement touristique
  - Nécessité d'un ancrage de la réflexion et de la stratégie dans l'économie réelle.



# Plan d'action du Conseil d'Etat

## Conséquences à moyen et long terme

### ▲ Objectifs

- **Analyse:**
  - des conséquences au niveau communal, cantonal et national du nouveau cadre légal
  - des champs d'action possibles
  - de la situation actuelle
  - des moyens à disposition, réflexion autour de la création de nouvelles mesures, etc.
- **Définition d'une véritable stratégie de développement du tourisme en Valais, englobant tous les aspects de la branche**
- **Mise en place d'un catalogue de mesures et d'un cadre d'action pour toutes les autorités et juridictions concernées**

# Plan d'action du Conseil d'Etat

## Conséquences à moyen et long terme

### ▲ Structures mises en place

- **Stratégie développement hébergement touristique**
  - Processus 1 : Analyse de situation, qui peut être envisagée de façon collaborative
    - ▲ Utilisation de la structure offerte par la CGCA.
  - Processus 2 : stratégie cantonale
    - ▲ Rédaction de la stratégie et du plan d'action
    - ▲ Intégration dans un groupe de travail de toutes les branches intéressées

# Plan d'action du Conseil d'Etat

## Stratégie développement hébergement touristique

### Instauration d'un groupe de travail

- Eric Bianco, chef SDE (Président)
  - Christophe Clivaz, altitude 1400 et professeur Inst. Tourisme IUKB
  - Patrick Bérod, Dir. Ass. Hôteliers
  - Laurent Vaucher, Ass. Remontées mécaniques
  - Stéphane Pont, Fédération des communes valaisannes
  - Pierre-Alain Grichting, UBS Valais, Président de l'Ass. des banquiers valaisans
  - Pierre-Yves Délèze, les 3 Rocs, Verbier
  - Gabriel Décaillet, Bureau des Métiers
  - Philippe Latthion, Télé-Nendaz S.A.
  - Damian Jerjen, Chef SDT
  - Leander Williner, Chef SRFG
  - Beda Albrecht, Chef SCC
  - Martin Zurwerra, Chef SAJEET
  - Gilles Délèze, collaborateur scientifique ST
- Premiers résultats attendus pour fin 2012

# Plan d'action du Conseil d'Etat

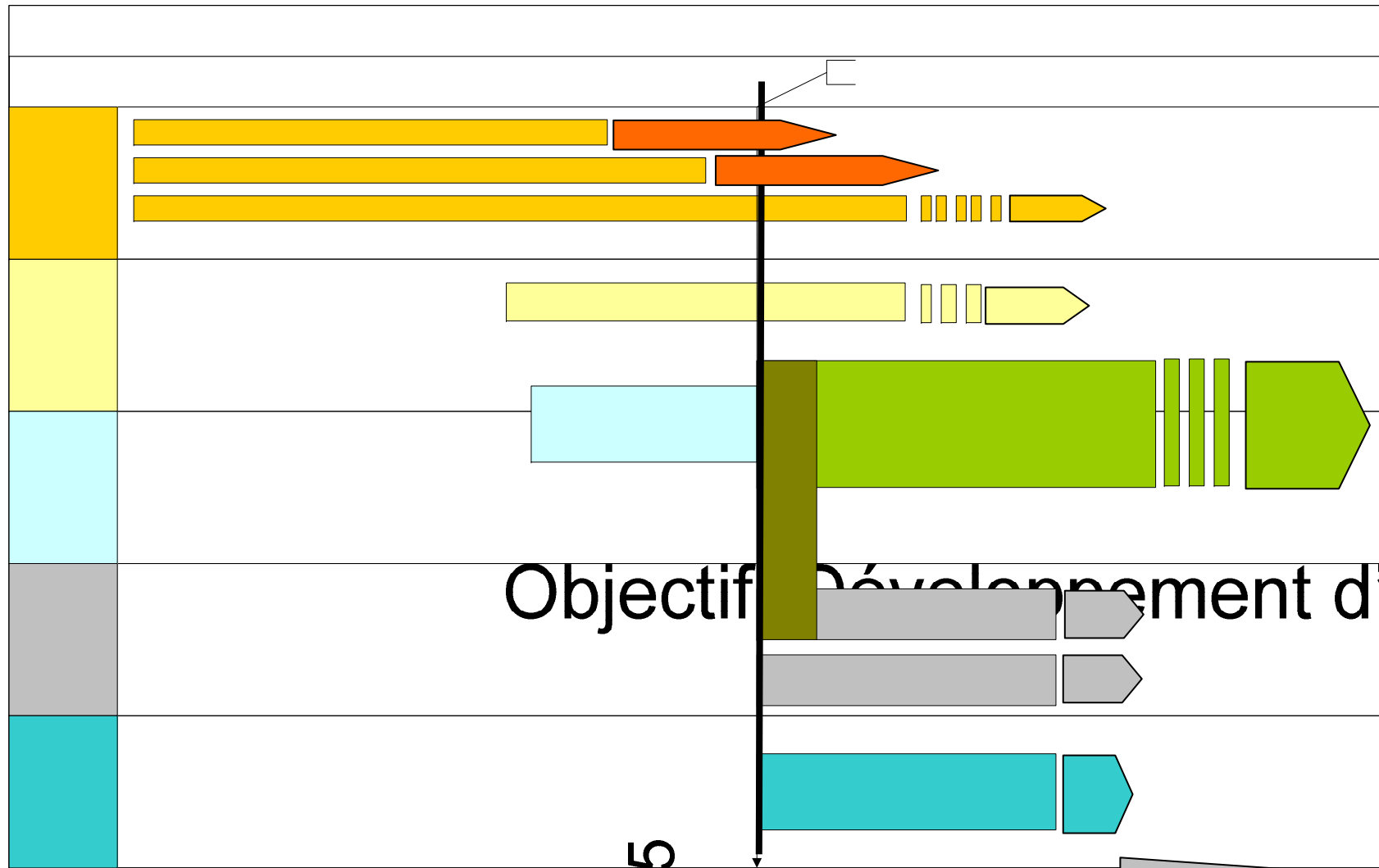
## Conséquences à moyen et long terme

### ▲ Structures mises en place

- **Assise critique et force propositionnelle**

- Création d'un « Conseil », indépendant des divers groupes de travail, avec pour tâches de:
  - ▲ discuter des questions fondamentales
  - ▲ émettre avis, propositions et critiques quant aux stratégies proposées et aux thématiques fixées.
- Les membres du « Conseil » disposent de:
  - ▲ Crédibilité institutionnelle et professionnelle
  - ▲ Représentativité des branches économiques touchées
  - ▲ Objectivité et indépendance
  - ▲ Représentativité de la réalité cantonale dans son ensemble
  - ▲ Compétences avérées dans les thématiques touchant aux objectifs fixés.

# Résumé stratégique des actions mises en place par le canton



01.10

11.11

1.13

05.04.2012

